

DEC212673INSHS

**Décision portant nomination de M. Jean-Luc Chappey aux fonctions de directeur et de Mme Muriel Le Roux aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°8066 intitulée « Institut d'histoire moderne et contemporaine – IHMC ».**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8066 intitulée « Institut d'histoire moderne et contemporaine - IHMC » ;

Vu la décision DEC202255INSHS en date du 7 janvier 2021 portant nomination de M. Jean-Luc Chappey aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Muriel Le Roux aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°8066 intitulée « Institut d'histoire moderne et contemporaine – IHMC ».

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Vu les procès-verbaux du conseil de laboratoire de l'IHMC en date du 8 octobre 2019 et du 6 octobre 2020 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**


I. A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, M. Jean-Luc Chappey, Professeur des universités à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche n°8066 intitulée « Institut d'histoire moderne et contemporaine – IHMC », jusqu'au terme du mandat de l'unité.

II. A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, Mme Muriel Le Roux, Chargée de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **30 SEP. 2021**

  
Le président - directeur général  
Antoine Petit

DEC212665INSHS

Décision portant nomination de M. Stéphane Audoin-Rouzeau aux fonctions de directeur par intérim, et de Mme Hélène Dumas aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°8036 intitulée Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (CESPRA).

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC181898DGDS en date du 21 décembre 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8036 intitulée Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (CESPRA) ;

**Vu** la décision DEC192696INSHS en date du 27 novembre 2019 nommant M. Frédéric Brahami directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

**Vu** le procès-verbal du Conseil de laboratoire en date du 25 mai 2021 ;

**Vu** l'accord des partenaires.

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2021, il est mis fin, à sa demande, aux fonctions de M. Frédéric Brahami, en tant que directeur de l'unité mixte de recherche n°8036 intitulée Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (CESPRA), étant appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2021, M. Stéphane Audoin-Rouzeau, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), est nommé directeur par intérim de l'unité susvisée, jusqu'au 31 décembre 2021.

**Article 3**

A compter de cette même date, Mme Hélène Dumas, chargée de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 décembre 2021.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**30 SEP. 2021**

Le président - directeur général  
Antoine Petit

